

LIEU DU COLLOQUE

Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Salle de conférence Pierre Laroque
14, avenue Duquesne – 75007 PARIS

Métro

Ligne 6 : Saint François –Xavier

Ligne 8 : École Militaire



Journée AFIREM

**PRÉVENIR LA MALTRAITANCE,
AU-DELÀ DE L'INJONCTION :**

Une volonté affirmée

Un engagement

Une posture

JOURNÉE EN HOMMAGE AU PROFESSEUR MICHEL MANCIAUX

Sous le haut-patronage de Madame Laurence ROSSIGNOL

Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes



Lundi 3 Octobre 2016

Amphithéâtre Laroque – Ministère de la santé

A.F.I.R.E.M. – Hôpital des Enfants Malades – 149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15
Tél : 01.44.49.47.24 – 09.77.84.09.25 – Fax : 01.42.73.13.14 – Email : afirem@orange.fr

La Prévention, qu'elle soit universelle, sélective ou ciblée, constitue un sujet incontesté : intervenir « en amont », « plus tôt » est souhaitable. L'importance d'agir en dehors des actions curatives ou réparatrices ne peut être remise en question à la lumière des connaissances et des expériences acquises.

Issue du modèle médical où les liens objectifs sont démontrables entre actions menées et dangers prévenus, la Prévention en protection de l'enfance est plus complexe et peut s'engager dans des impasses et des paradoxes. Le danger est difficile à cerner, les tensions sont à l'œuvre entre prévention et prédiction, entre relation d'aide bienveillante ou « prévention prévenante » et stigmatisation, entre lien social et normalisation dans les relations avec des familles atypiques.

L'AFIREM propose de réinterroger le concept de prévention de la maltraitance dans ses acceptions variées. Quelles sont alors les conditions de la rencontre qui permettent de s'y engager ? Comment redonner aux usagers la parole sur leurs besoins et leurs savoirs ? Comment retrouver une posture qui donne aux personnes concernées les atouts nécessaires pour mettre en œuvre leurs capacités ? Comment respecter et amplifier leurs possibilités propres d'agir ?

Dans un contexte économique délétère où la logique gestionnaire tend à prendre le pas sur les aspects qualitatifs et la singularité de chaque situation, il nous faut retrouver « le meilleur intérêt de l'enfant », l'espace de « penser » et l'énergie du « faire ».

MATIN

- 08h30 - 09h00 **ACCUEIL DES PARTICIPANTS**
- 09h00 - 09h30 **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**
Dr Marie-Agnès MANCIAUX – Gériatre – Chef du pôle de Gériatrie – CHRU Nancy (54)
Mme Laurence ROSSIGNOL – Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes
- 09h30 - 10h40 **LA PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE PÉRINATALE**
Quelques préalables
Intervenant à venir
Une démarche paradoxale
Gérard NEYRAND – Sociologue – Responsable du Centre Interdisciplinaire Méditerranéen d'Études et de Recherche en Sciences Sociales – Toulouse (31)
Pour un usage raisonné du concept de prévention
Laurent BARBE – Psychologue – Consultant au cabinet CRESS – Paris (75)
- 10h40 - 11h15 **DISCUSSION AVEC LA SALLE**
- 11h15 - 11h30 **PAUSE**
- 11h30 - 12h40 **LIENS ET PARENTALITÉ/ ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS**
Pour un accompagnement réfléchi des familles
Delphine JOURET - ONE Belgique
Comprendre et accepter l'altération des liens parents-enfant pour protéger et prendre soin
Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL – Docteur en Psychopathologie et Psychologie clinique – Psychologue clinicienne – Maître de conférence – Université Lumière Lyon 2 / CRPPC (69)
- 12h40 - 13h00 **DISCUSSION AVEC LA SALLE**

APRÈS-MIDI

- 14h30 - 15h00 **Le Pilotage Départemental**
Fabienne PADOVANI – Conseillère Départementale de Loire-Atlantique - Nantes (44)
- 15h00 - 16h00 **POUR UN AUTRE REGARD SUR LA PRÉVENTION**
Intervenant à venir
Faire en situation de précarité
Laurent SOCHARD – Psychosociologue – Formateur consultant
Soutien et accompagnement de la parentalité
Intervenant à venir
- 16h00 - 16h30 **POSTURE ÉTHIQUE DE LA PRÉVENTION**
Intervenant à venir
- 16h30 - 17h00 **DISCUSSION AVEC LA SALLE**
- 17h15 **CONCLUSION**



Journée AFIREM

Prévenir la maltraitance, au-delà de l'injonction :
Une volonté affirmée, un engagement, une posture.

Lundi 3 octobre 2016

B
U
L
L
E
T
I
N
D'
I
N
S
C
R
I
P
T
I
O
N

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse personnelle :

Adresse de facturation :

Tél. : Fax :

Mail :

Droits d'inscription (Repas compris)

<input type="checkbox"/>	Adhérent de l'AFIREM	55 €
<input type="checkbox"/>	Non adhérent	95 €
<input type="checkbox"/>	Formation continue Convention de formation : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	110 €
<input type="checkbox"/>	Étudiants	35 €

Mode de règlement

- **Individuel** Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM
- **Institution** Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AFIREM
 Engagement écrit de paiement de l'organisme à joindre obligatoirement

En cas de désistement

30 % des droits d'inscription restent acquis à l'AFIREM

À le :

Signature :

À retourner à :

AFIREM – Hôpital des Enfants Malades
149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15
Tél. : 01.44.49.47.24 – Fax. : 01.42.73.13.14
Mail : afirem@orange.fr